

DÉMOGRAPHIE ET DÉVELOPPEMENT DANS LA MOYENNE VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL

Christophe Z. GUILMOTO

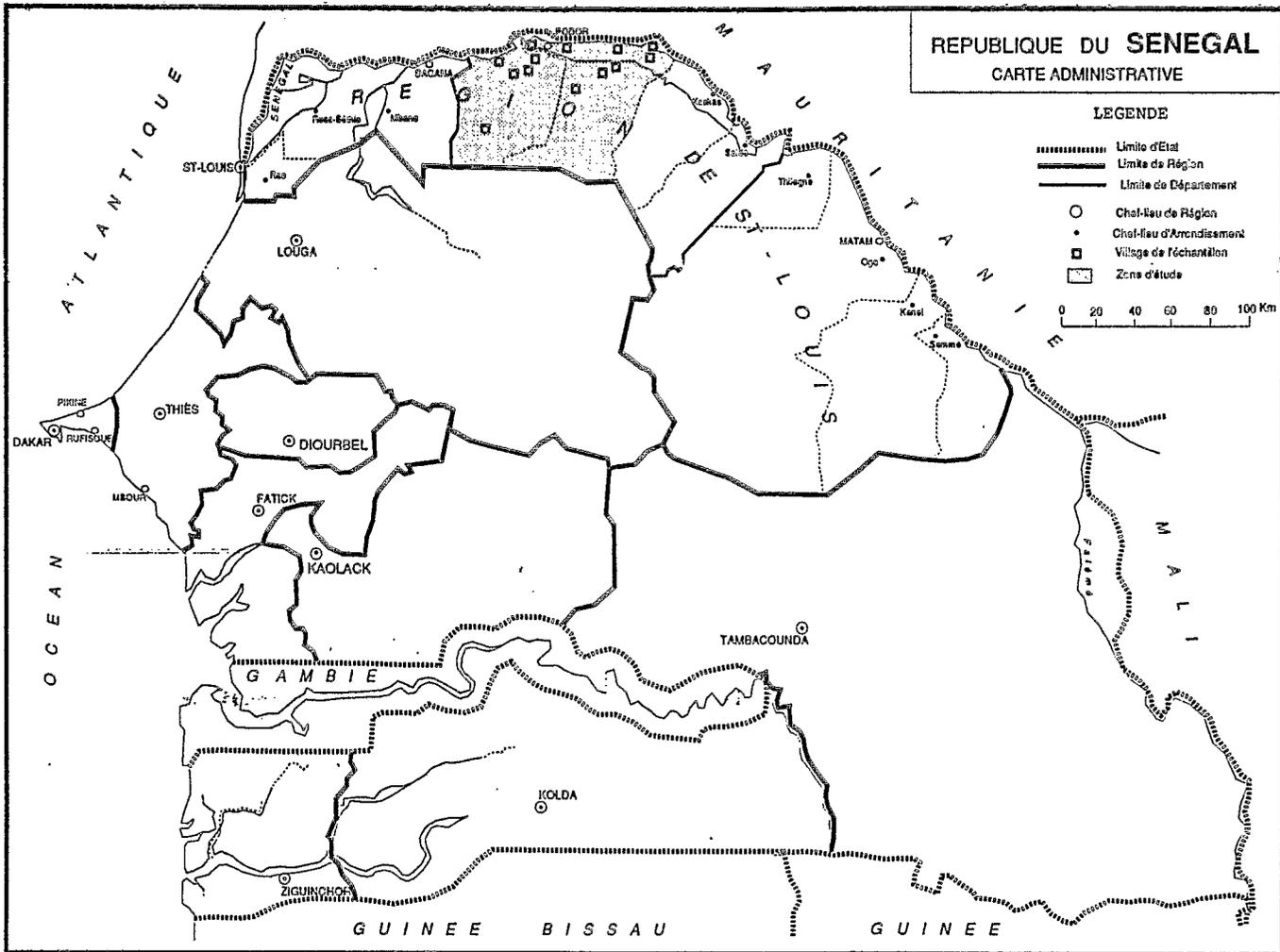
La peine qu'éprouvent les observateurs à conceptualiser une démographie africaine dont la fécondité ne semble guère vouloir s'infléchir nous contraint à faire du simple constat -la croissance rapide - la définition d'un système démographique complexe, hétérogène et en transformation. En l'absence de changement significatif des régimes de fécondité, cette croissance rapide ne peut se démarquer régionalement que sous l'action de la mortalité - en zones urbaines - ou des courants migratoires. La vallée du fleuve Sénégal offre sur ce dernier point un champ d'étude remarquable en raison d'un régime démographique spécifique, caractérisé par de très forts courants d'émigration propres à ralentir fortement la progression de la population régionale.

De plus, les facteurs exogènes des systèmes démographiques de l'Afrique sub-saharienne qui sont le plus évoqués dans l'interprétation des tendances démographiques trahissent depuis les années 1980 des signes d'évolution souvent inquiétants (crise de l'économie urbaine et de l'agriculture commerciale, expansion de l'épidémie du SIDA...). Sur ce point, la région du fleuve se démarque des tendances globales puisqu'en dépit des menaces réelles liées aux transformations climatiques, elle connaît aujourd'hui l'amorce d'un formidable développement de son potentiel agricole, qui pourrait à terme entraîner un retournement des tendances démographiques.

L'objet de cette communication est de décrire la démarche d'un démographe opérant dans une recherche plus large consacrée à la dynamique des systèmes de production dans la vallée du Sénégal (la rive sénégalaise de la moyenne vallée du fleuve) ⁽¹⁾. On s'attachera à présenter le cadre démo-

(1) Il s'agit d'un programme ORSTOM/ISRA, comprenant un volet de recherche en sciences sociales (avec un sociologue, deux géographes et deux démographes) et un volet hydro-pédologique. Ce texte a par ailleurs bénéficié des commentaires critiques d'A. Lericollais.

Carte 1 : Situation de la zone d'étude



graphique régional et à montrer comment l'approche démographique peut être mis au service d'un projet plus large évaluant l'impact des transformations économiques d'une région à la croisée des chemins.

UNE DÉMOGRAPHIE SINGULIÈRE : LA MOYENNE VALLÉE DU FLEUVE

Le bassin entier du fleuve Sénégal, et notamment les rives mauritaniennes, maliennes et sénégalaises, ont longtemps rassemblé parmi les plus fortes concentrations de population d'Afrique de l'Ouest sahélienne avant que le tissu urbain ne connaisse au XX^e siècle une forte progression sous l'influence coloniale. Ces fortes densités, d'autant plus remarquables qu'elles se situaient pour la plupart en zone sahélienne au peuplement épars, constituent encore aujourd'hui une trouée à l'intérieur de zones peu favorables aux activités économiques. Elles s'expliquent bien évidemment par la présence d'un cours d'eau, au débit certes irrégulier, mais dont les crues annuelles, qui recouvrent une zone très large autour du lit mineur du fleuve, permettent de mettre en culture de vastes superficies de terres fertiles. A l'agriculture de décrue s'ajoute un grand nombre d'autres activités (halieutiques, pastorales...) qui ont fixé historiquement une population très importante, de structure ethnique et sociale très diversifiée (carte 1).

Si les échanges de population constituent le phénomène le plus marquant de la démographie de cette partie du Sénégal, leur rôle ne s'apprécierait guère sans un rappel de la situation démographique régionale. La réalisation consécutive de deux recensements, en 1976 et en 1988, a permis de mettre fin à une longue période caractérisée par l'extrême fragilité de nos sources démographiques. En effet, avant 1976, les informations disponibles provenaient de diverses enquêtes par échantillon et des décomptes administratifs (enquêtes MISOES : Boutillier, Cantrelle, 1962) : sources bien incomplètes pour établir avec quelque assurance le rythme et les composantes de la croissance des populations. Lors du dernier recensement, les départements de Podor et de Matam qui nous intéressent regroupaient 370 000 personnes, dont moins de 5 % recensées en zones urbaines ⁽²⁾. Mais les recensements, reprenant en la matière les méthodes des dénombrements administratifs, ont pris en compte

(2) Les départements de Podor et de Matam constituent, avec celui de Dagana qui recouvre le Bas Sénégal, la région de Saint-Louis (anciennement région du Fleuve). Les chiffres présentés sont extraits des résultats régionaux définitifs du recensement de 1988 ; je remercie Papa Demba Diouf, du Bureau National du Recensement, de me les avoir communiqués. Certains résultats n'ont pas été cités en raison d'éventuelles incertitudes les concernant. Pour une analyse des résultats de 1976, voir H. Ba, 1987.

les population de jure, c'est-à-dire en adjoignant aux résidents présents les "résidents absents" (3). Si l'enregistrement administratif peut servir de modèle, il est probable que de nombreux "résidents fantômes" auront indûment trouvé leur place dans les statistiques censitaires en devenant des résidents absents. Ces "absents" sont loin d'être en nombre négligeable : ils représentent 7 % de l'ensemble de la région et cette proportion s'élève jusqu'à 11,6 % des hommes à Podor, les femmes demeurant peu nombreuses dans la population absente. Cette dernière catégorie mériterait d'être mieux connue en raison de sa ressemblance vraisemblable avec une fraction de la population émigrée, mais elle apparaît très peu dans les résultats du recensement actuellement disponibles. Un effet très visible du déficit migratoire lié à l'exode de main-d'oeuvre est le rapport de masculinité très déséquilibré, qui s'abaisse à 0,8 parmi les "résidents présents" de Podor et Matam. Ce sont donc au moins 20 % de la population masculine, enfants compris, qui résident temporairement ou définitivement hors de sa région d'origine.

Les immigrants, mieux comptabilisés, sont certes moins nombreux ; que ce soit par lieu de naissance ou par lieu de résidence antérieure, Dakar et la Mauritanie recouvrent l'immense majorité des origines de ces immigrés. On reconnaît là les effets des liens sociaux entretenus entre le Futa Toro et ces deux régions, liens qui seront évoqués plus bas.

La comparaison des chiffres des recensements de 1976 et 1988 atteste d'une croissance qui reste soutenue. Même si le niveau général de la région de Saint-Louis (à l'intérieur de laquelle se situe la moyenne vallée du fleuve) se place en deçà de la moyenne nationale, son rythme annuel de croissance de 2 % constitue un des facteurs centraux de l'évolution du paysage socio-économique régional. Nous évoquerons plus bas les contraintes en même temps que le potentiel productif que ce rythme suggère. Dès à présent, on observera que cette croissance est très inégalement répartie. Peu de villes ont connu un surcroît de croissance, excepté Richard-Toll (département de Dagana) : cette dernière, qui avec 3 500 habitants n'était pas encore une commune en 1976, en comptait en 1988 près de 30 000, après l'absorption de villages attenants. Mais il s'agit de l'unique ville dont le développement productif, d'ailleurs très lié aux aménagements fluviaux, a été notable durant la période inter-censitaire. Dans les zones rurales, quelques arrondissements enregistrent une croissance sensible, mais la moyenne vallée reste la zone la

(3) Comme en 1976, on désigne sous le terme "résident absent" en 1988 une personne absente depuis moins de 6 mois de sa résidence habituelle (d'après la définition du Manuel de l'agent recenseur) (R.G.P.H. de 1988).

moins dynamique au sens démographique. Sans rentrer trop dans le détail des différentiels de croissance, on notera que d'après les chiffres actuellement disponibles, le département de Podor a pratiquement stagné en l'espace de 12 ans, avec au moins un arrondissement (Kaskas) ayant perdu de sa population. Un ensemble compact d'arrondissements, de Podor à Thilogne, a progressé annuellement à un rythme inférieur à 1,5 % lorsqu'on étudie la croissance des départements et communes classés du delta vers l'amont, c'est-à-dire en allant vers l'est, d'importantes différences géographiques apparaissent. (tableau 1).

S'il n'est pas encore possible de tracer avec précision les composantes régionales de la croissance, l'examen des structures par âge de la population nous laisse penser que les régimes de fécondité et de mortalité sont certainement très similaires entre sous-régions. De sorte que la croissance démographique peut être considérée comme un indicateur relativement fiable de l'ampleur des courants migratoires durant la période 1976-88. Dans la région du fleuve, sans l'effet perturbateur d'une structure par âge et sexe déformée par le déficit migratoire, la croissance annuelle devrait être de l'ordre de 3 % car la très forte fécondité est de nature à compenser l'effet de la mortalité (l'espérance de vie est encore inférieure à 50 ans) dans les zones rurales. Le bilan migratoire, évalué en ces termes rapides ⁽⁴⁾, serait donc suffisamment déficitaire pour réduire la croissance de plus de la moitié durant les années quatre-vingt. Il ne fait aucun doute que la partie du fleuve sur laquelle portera notre attention, la zone de Podor, est une des régions du Sénégal les plus affectées par l'émigration. A ce titre, le régime migratoire de la moyenne vallée ne semble plus guidé, en dernière instance, que par l'intensité des échanges de population, alors que les autres composantes de la croissance démographique (natalité et mortalité) en sont reléguées à un rôle secondaire, presque externe.

MIGRATIONS ANCIENNES ET NOUVELLES

Sans remonter à l'époque esclavagiste, l'histoire migratoire de la région est assez ancienne car, à l'issue de la disparition de l'économie coloniale, elle s'est rapidement retrouvée sans autre ressource à exporter que sa population : l'émigration est rapidement devenue partie intégrante du régime démographique. En effet, alors que les migrations à l'extérieur des régions représen-

(4) En l'absence d'état civil fiable, il conviendra d'attendre l'estimation indirecte des principaux indicateurs démographiques à partir des distributions par âge définitives de 1988 pour mettre à jour les caractéristiques démographiques de la vallée.

Tableau 1 : Population de la région de Saint-Louis, 1976-1988.

	Population		croissance annuelle %
	1976	1988	
Région de Saint-Louis	514 735	656 941	2,03
Dpt Dagana	204 371	285 415	2,78
Ardt Rao	31 363	44 061	2,83
C.St-Louis	88 665	113 917	2,09
Ardt Ross-Bethio	44 470	50 123	1,00
C.Richard Toll	3 500	29 611	17,8
Ardt Mbane	26 202	32 065	1,68
C.Dagana	10 171	15 638	3,58
Dpt Podor	140 061	149 595	0,55
Ardt Thile Boubacar	20 936	25 116	1,52
C.Podor	6 760	7 469	0,83
Ardt Ndioum	45 291	47 897	0,47
Ardt Cas-Cas	44 902	43 688	- 0,23
Ardt Salde	22 172	25 425	1,14
Dpt Matam	170 303	221 931	2,21
Ardt Thilogne	31 405	33 309	0,49
C.Matam	9 849	10 722	0,71
Ardt Ourossogui	57 743	84 950	3,22
Ardt Kanel	32 996	43 871	2,37
Ardt Semme	38 310	49 079	2,06

Note : Dpt = département Ardt = arrondissement C = commune

Source : calculé à partir des recensements de 1976 et 1988

taient souvent des réponses à des situations de crise circonstancielles, elles sont devenues, dans la vallée du Sénégal, un élément permanent du système de régulation démographique dès que les courants de départs ont trouvé des points d'ancrage durables dans des zones en déficit périodique de main-d'oeuvre.

Dans la partie sénégalaise de la moyenne vallée qui nous intéresse, les migrations furent de nature extrêmement diverses. Celles qui étaient le fait de populations traditionnellement nomades, comme les Peul ou les Maures, s'appuyaient sur le cycle climatique annuel pour déterminer la géométrie

spécifique aux transhumances sahéliennes (entre régions arides durant les saisons humides et les abords de la vallée pendant les saisons chaudes) ; de nombreuses communautés villageoises oscillaient également, de manière saisonnière, entre walo et jeeri (respectivement les zones alluviales et dunaires de la vallée). D'autres migrations gardaient également un caractère saisonnier, ou du moins strictement temporaire, n'étant le fait que d'une partie de la main-d'oeuvre masculine rendue disponible par le calendrier des activités économiques. Leurs destinations étaient alors également rurales pour la plupart, profitant de la même manière du calendrier particulier de la production dans les zones d'émigration. Qu'ils s'agissent des migrations de pêcheurs vers la Casamance ou de "navétanes" (travailleurs saisonniers) vers le bassin arachidier du Sénégal, la proportion de migrants définitifs demeurait faible et l'impact de ces migrations relevait plus de l'ajustement saisonnier que d'une réponse définitive à une éventuelle pression démographique.

Un nouveau type de migrations devait apparaître plus tardivement, stimulé notamment par le développement et la diversification du réseau urbain. Dakar fut très vite la destination privilégiée des Halpullar dont la contribution à l'urbanisation de la région du Cap-Vert fut considérable (Diop, 1965 ; Lericollais, Vernières, 1975).

Le champ migratoire n'a cessé depuis de s'élargir, car l'importance prise par les migrations internationales est également une caractéristique bien connue de la vallée du fleuve. Les populations Soninké, dont l'aire d'implantation s'étend de Matam au Sénégal à Kayes au Mali et au-delà, ont été gravement affectées par l'ampleur des mouvements de départs (vers la France notamment) et représentent un cas extrême de redéploiement démographique sur une échelle transcontinentale. Dans la moyenne vallée sénégalaise, où dominent les populations Halpullar, l'orientation des courants migratoires a été plus diversifiée, et la part des destinations sénégalaises et africaines en général plus importante ; toutefois, les volumes de population concernés ont atteint également, dans cette partie du Sénégal, une ampleur considérable. En 1960, lors des premières enquêtes chiffrées sur le phénomène, c'est pratiquement un quart de la population des hommes adultes qui est considéré comme migrant, avec 70 000 personnes ayant quitté le Futa Toro (Boutillier, Cantrelle, 1962 : 242 ; Diop 1965 : 51). Près de la moitié sont installés dans une agglomération dakaroise dont la croissance s'accélère à la veille de l'indépendance. Le reste des migrants se trouvait alors à Saint-Louis, la capitale régionale qui n'appartient cependant pas au pays Halpullar historique, et dans le centre du pays (Kaolack, Thiès, Rufisque). Les gens du Futa installés hors du Sénégal ne constituaient qu'une fraction marginale de la population migrante.

Quinze ans plus tard, à l'occasion de nouvelles enquêtes menées dans le Futa (Delaunay, 1984 ; Minvielle, 1985) ⁽⁵⁾, la population migrante dont la proportion globale semble avoir encore augmenté a vu son champ migratoire s'élargir. Si la France reste peu visitée des Halpollar, les pays de l'Afrique de l'Ouest suscitent au contraire une attraction remarquable sur les habitants de la vallée. La Mauritanie, au nord, vient en tête car aux mouvements traditionnels entre les rives du fleuve de groupes de population que les frontières post-coloniales écartèlent, sont venus s'adjoindre les départs de journaliers vers les villes mauritaniennes. Mais quelques autres pays accueillent désormais des effectifs conséquents de Halpollar (voir plus bas).

Une nouvelle enquête, débutée en 1990 dans le cadre de notre projet confirme cette tendance à l'élargissement de l'espace circulatoire des populations de la moyenne vallée ⁽⁶⁾. Les résultats présentés au tableau 2 présentent les destinations d'un ensemble de 3 997 émigrants de la vallée (formant environ 10 % de la population des ménages interrogés). Il s'agit d'informations recueillies dans les villages d'origine, auprès des familles des intéressés, avec par conséquent tous les risques d'imprécision liés à ce type de collecte. Toutefois, le lieu de résidence actuelle des migrants compte sans aucun doute parmi les indications les plus fiables que l'on puisse relever.

On constate que si Dakar est encore le lieux de plus du quart des migrations, les destinations hors du Sénégal correspondent désormais à la moitié des destinations migratoires, avec une part non négligeable pour la France. Hormis parmi les Soninke, les migrations internationales tenaient une place bien moindre lors des enquêtes citées de D. Delaunay et J.P. Minvielle.

En examinant les informations disponibles quant à l'année de départ des migrants, on peut mettre en évidence quelques uns des traits marquants de la géographie changeante des migrations. Ainsi, les mouvements les plus récents (datant de moins de deux ans) correspondent pour la plupart à des déplacements de courte durée, parfois saisonniers, si bien que les destinations sénégalaises y prédominent largement ; ces migrations de proximité se réduisent souvent à des séjours de quelques mois dans la capitale où le migrant venu seul, accueilli gracieusement par un parent déjà établi en ville,

(5) Voir aussi les Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, XII, 2, 1975.

(6) Il s'agit d'un premier échantillon de villages enquêtés par Christian Santoir. Je remercie ce dernier de m'avoir donné accès aux données brutes présentées ici. Les résultats ne sont que provisoires. Une enquête spécifiquement migratoire, à passages répétés, a d'autre part été conduite en 1992-93 par P. D. Diouf et l'auteur ; les villages enquêtés figurent sur la carte de situation.

Tableau 2 : Destination des migrants de la moyenne vallée, 1990-91

Destination	Migrants	Proportion
REGION DU FLEUVE	429	10,7%
Richard Toll	177	
St. Louis	113	
Petites villes et rurale	139	
RESTE DU SENEGAL	1 531	38,3%
Dakar	1 189	
Casamance	73	
Bassin arachidier et reste du S.	269	
dont Thiès	48	
et Kaolack	65	
PAYS RIVERAINS	262	6,5%
Mauritanie	120	
Gambie	116	
Mali	26	
AUTRES PAYS D'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE	1 075	26,9%
Côte-d'Ivoire	487	
Gabon	253	
Cameroun	103	
Congo	100	
Centre-Afrique	42	
Autres pays	90	
AUTRES DESTINATIONS	700	17,5%
France	644	
Autres Europe	20	
USA	13	
Moyen-Orient	23	
TOTAL DES REPONSES EXPLOITABLES	3 997	100,0%

Source : enquête Lericollais-Santoir 1990-91 (résultats prov.)

repartira sans avoir trouvé d'emploi stable et, à ce titre, ce phénomène nous importe moins. A l'inverse, les migrations plus anciennes (datant d'avant 1990) traduisent un transfert de population durable avec relocalisation de la main d'oeuvre, et souvent d'une partie du noyau familial. Sur le calendrier de ces mouvements, on distingue clairement l'affaiblissement relatif de Dakar depuis les années 1970 ; l'attraction de la région du Cap-Vert a en effet baissé

pratiquement de moitié parmi les migrants du fleuve durant les vingt dernières années (7). De la même façon, l'importance du bassin arachidier a singulièrement décliné. On perçoit un phénomène comparable concernant la Mauritanie, mais les événements de 1989 qui ont précipité le reflux brutal vers le Sénégal sont d'une autre nature.

Le déclin des destinations traditionnelles de l'émigration régionale a correspondu principalement au développement de deux filières : la migration de proximité vers la ville-champignon de Richard-Toll (plus fréquente parmi les populations de l'aval) et surtout les départs vers les pays d'Afrique plus lointains. Ces derniers représentèrent près de 40% des migrations de la décennie 1980, contre moins de 15% avant 1970; une analyse plus fine de l'évolution des flux tendrait même à suggérer que le report des migrations "traditionnelles" (vers Dakar et le Bassin arachidier) au profit des destinations africaines est directement à l'origine de cet essor de la migrations inter-africaine. La Côte-d'Ivoire qui en constitue le pôle dominant draine environ la moitié de ces migrants, suivie par le Gabon et deux autres pays lointains d'importance moindre (Cameroun et Congo). Aucun des groupes les plus mobiles de la région (comme les Soninké ou les Wolofs) ne semble avoir joué de rôle pionnier dans ce redéploiement; les statistiques examinées indiquent toutefois que les Maccube (anciens captifs Halpullar) ont été très présents dans cette expansion, notamment lors de la mise en place initiale des réseaux migratoires et vers les pays les plus lointains d'Afrique centrale (du Congo jusqu'à la Zambie).

POURQUOI ÉTUDIER AUJOURD'HUI LES MIGRATIONS ?

Depuis 1960, le phénomène migratoire s'est donc régulièrement renforcé, à la fois par l'intensification des départs parmi les jeunes adultes, mais aussi par la diversification des points d'arrivée. Ce développement n'a certes rien d'étonnant, car il reproduit une logique commune à l'histoire migratoire de nombreuses communautés. Mais le cycle migratoire des populations de la vallée n'est pas achevé, tant que persistent les départs et que le risque de fixation définitive au lieu d'arrivée demeure. Il faut examiner quel type de réponse donnent les populations du Futa face à ce risque de déperissement démographique.

(7) L'étude IFAN/ORSTOM sur l'insertion urbaine à Dakar, réalisée en 1989, corrobore nos observations. L'analyse historique des origines géographiques des flux migratoires vers la capitale, menée actuellement par O. BARBARY, met en évidence une chute depuis 1970 de la part relative des gens du Fleuve parmi les migrants de Dakar.

Le système pluri-résidentiel, pratiqué par certains, permet aux migrants de garder un statut et une place dans leurs villages d'origine, lesquels seront réactivés lors des retours, qu'il s'agisse de simples passages comme cela est courant à l'occasion d'un premier mariage (intervenant souvent à l'issue de la première migration) ou de retours définitifs après plusieurs années d'exil. Ce système combine simultanément plusieurs espaces d'intervention, permettant aux migrants de mettre à profit leurs avantages comparatifs (en matière monétaire, familiale, psychologique...). La gestion de la famille, dont la part féminine ou enfantine reste souvent dans les villages, est une des meilleures illustrations de ce type de stratégie segmentant les espaces selon leurs fonctions privilégiées.

Néanmoins, la démographie fléchissante du Futa Toro donne à penser que les retours définitifs restent peu nombreux et qu'en fin de compte, toutes les résidences ne sont pas traitées de manière équitable. Le mythe du retour, énoncé aussi bien par les migrants encore mal adaptés à leur lieu d'accueil que parmi les villageois aspirant à la recomposition démographique de leurs communautés, masque sans doute un déséquilibre durable dans la capacité de rétention des régions d'origine et d'immigration.

Si aujourd'hui comme hier la démographie du Futa nous ramène inlassablement à la question migratoire, un changement de perspectives s'impose, car les composantes du système sont en train de se renverser. En premier lieu, c'est le rôle des régions d'accueil dans l'absorption de main-d'oeuvre qui a connu de profondes altérations. Les villes sénégalaises, et Dakar au premier chef, subissent depuis plusieurs années les contrecoups de la stagnation conjoncturelle de l'économie nationale. La crise s'est installée dans la capitale et les nouveaux arrivants viennent buter sur les limites de l'économie informelle, alors que le secteur public a connu de forts mouvements de contraction. De la même manière, les migrations internationales sont devenues plus difficiles, en raison de problèmes économiques dans certains autres pays d'Afrique ou tout simplement de restrictions de plus en plus sévères à la circulation de la main-d'oeuvre (notamment vers la France).

En second lieu, c'est le Futa Toro lui-même qui a changé. Les années 1970 avaient été caractérisées par l'instauration progressive d'un nouveau régime climatique, de plus en plus aride, et la désertification qui l'accompagnait avait eu de graves conséquences, en particulier dans le domaine de l'économie pastorale et de l'agriculture en zone sèche. A l'inverse, la décennie qui suit marque un renouveau dans le développement du bassin du fleuve, illustré notamment par l'édification des deux barrages, en amont et en aval du Futa, qui sont appelés à réguler le cours du fleuve. Parallèlement, l'irrigation connaît une progression continue et, à la suite des premiers

aménagements à large échelle (les grands périmètres), apparaissent des projets de moindre ampleur qui s'articulent aux terroirs villageois (les P.I.V.). La maîtrise du fleuve, qui s'ébauche depuis la mise en eau du barrage de Manantali, ne va certes pas sans problème, puisqu'elle signifie à terme la disparition de l'agriculture traditionnelle de décrue (sorgho principalement). Pourtant, les rendements attendus des 300-400 000 ha que le fleuve devrait être en mesure d'irriguer, sont largement supérieurs à ceux des terres cultivées en décrue et, sauf dérive écologique, pourraient garantir à l'avenir la viabilité de cette conversion.

En fait, l'optimisme qui régnait à l'origine sur le développement des cultures irriguées a même conduit les observateurs à envisager un scénario imprévu pour la démographie régionale : le déficit démographique dans les années à venir. D'après les simulations de l'étude de l'ENDA, l'aménagement continu de nouvelles surfaces irrigables va créer un appel de main-d'oeuvre auquel la croissance démographique régionale ne pourrait plus répondre dès 1992...⁽⁸⁾. Ces résultats sont sans doute discutables en raison de certaines entrées du modèle (taux de croissance, surface requise par exploitant...), mais ils ont pour vertu d'évoquer une question singulière : l'équilibre migratoire va-t-il se renverser avec la mise en valeur de nouvelles terres et le gain de productivité liés à l'irrigation ? En somme, nous retrouvons là l'inverse exact des termes de l'équation malthusienne, avec une progression des surfaces cultivées qui dépasserait le croît démographique.

Loin d'envisager l'immigration d'autres Sénégalais vers les zones irriguées, les gens du Futa semblent très circonspects quant aux effets positifs des changements qui ont affecté le système productif régional. Au visiteur, ils préfèrent donner à entendre les difficultés liées à la disparition des crues du fleuve et à la faible taille des terres irriguées actuellement disponibles par famille. Avant de conduire notre propre enquête quantitative, les signes manifestes d'un retournement de la situation migratoire nous ont semblé loin d'être évidents. Les migrations récentes demeurent importantes et le principal frein serait plutôt la crise économique dans les régions d'accueil que les possibilités nouvelles d'emploi le long du fleuve.

Aborder la question migratoire nécessite en effet une réflexion préalable sur la nature des mécanismes en jeu dans les échanges de population affectant la Vallée. Il ne fait pas de doute que la progression démographique provoquée par la (modeste) baisse de la mortalité, et peut-être l'augmentation de la

(8) Nous suivons ici l'argumentation de P. Engelhard (1986 : 94-107). Voir également les commentaires de H. Ba (1987 : 274-6) sur les projections de l'OMVS.

fécondité des couples, a provoqué dans le passé une situation démographique nouvelle ; sans développement local des campagnes ou du réseau urbain, l'émigration hors de la zone vers les régions en développement représentait une réponse presque mécanique à la stagnation du niveau de vie rural. Dans les années récentes, nous avons vu que les paramètres de la migration semblent avoir sensiblement évolué vers le découragement progressif des mouvements. Pourtant, il est indiscutable que l'émigration se poursuit, à un rythme même très accentué en certains villages, comme indépendamment des conditions changeantes. Ce phénomène de "découplage" correspond à l'autonomisation graduelle des mécanismes conduisant à la migration face aux facteurs structurels incitatifs, qui sont le plus souvent identifiés aux déséquilibres économiques entre régions.

Il est par conséquent difficile d'imaginer que le seul statut économique des familles entre en jeu dans la détermination des comportements migratoires. Comme l'exemple voisin des Soninké qui ont massivement migré vers la France l'indique, les variables à l'oeuvre vont au delà des caractéristiques socio-économiques des individus ou des ménages pour atteindre les logiques collectives qui sont à l'origine de l'établissement de réseaux ⁽⁹⁾. Ces filières migratoires, une fois institutionnalisées, ont pour caractéristique de niveler les obstacles à la migration par l'introduction de relais (sociaux, psychologiques...) à chaque étape de la trajectoire du migrant. Une fois le réseau migratoire installé et renforcé par le maintien des solidarités entre migrants et milieux d'origine, le risque est grand de le voir continuer à fonctionner en l'absence de bénéfice migratoire significatif, sous le simple effet de l'inertie de l'institution.

L'analyse bute ici sur les faiblesses de nos schémas théoriques. Si les liens structurels entre migration et déséquilibre économique font l'unanimité, la nature et le rôle des "variables intermédiaires" propres à moduler l'interaction entre ces deux phénomènes sont mal connus ; parler d'effet cumulatif ou de mécanisme de réseau est loin de clore le débat. Plus précisément, l'effet des transformations des systèmes de production sur ces variables intermédiaires, qui est justement censé conditionner l'éventuel "retournement migratoire", reste difficile à saisir ⁽¹⁰⁾.

(9) Le travail de S.E. Findley *et al.* (1988), qui cherche à décrire les facteurs de la migration, fait précisément état des difficultés qu'il y aurait à vouloir définir les traits distinctifs de l'émigrant simplement en termes de profil socio-économique.

(10) On trouvera quelques considérations méthodologiques sur l'évaluation de l'impact démographique des projets de développement dans United Nations (1988).

Pour cette raison, nous devons aborder la question migratoire dans le Futa Toro de manière prospective. Le bilan qui sera fait de l'histoire passée de la migration, par analyse cartographique fine des résultats censitaires ou l'exploitation des trajectoires migratoires, risque fort de dissimuler les mécanismes nouveaux qui se sont mis en place; d'où la nécessité de suivre dans le futur des échantillons de population pour repérer, en temps réel, les modifications de stratégie migratoire.

De plus, on peut envisager sans difficulté que les possibilités d'irrigation vont contribuer à freiner le mécanisme migratoire, mais il n'est pas certain que les individus qui profiteront des nouvelles conditions économiques soient ceux dont les caractéristiques familiales suggéreraient un tel comportement. Il faut s'attendre à ce qu'à une échelle collective (lignages, villages, groupes sociaux), les comportements évoluent dans le futur; car c'est sur cette trame socio-géographique que pourront se lire les mouvements démographiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BA E.H., 1987, "Migrations et développement dans la vallée du fleuve Sénégal", in JEMAI Hedi, éd., *Population et développement en Afrique*, CODESRIA, Dakar, 249-82.
- BOUTILLIER J.L., CANTRELLE P., et al., 1962, *La moyenne vallée du Sénégal*, P.U.F., Paris, 364 p..
- DELAUNAY D., 1984, *De la captivité à l'exil: histoire et démographie des migrations paysannes dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Ed. de l'ORSTOM, Paris, 1984, 209 p.
- DIOP A.B., 1965, *Société toucouleur et migration (Enquête sur la migration toucouleur à Dakar)*, Initiations et études n° XVIII, Dakar, IFAN, 232 p.
- ENGELHARD P., 1986, *Enjeux de l'après-barrage. Vallée du Sénégal*, ENGELHARD ed., ENDA et Ministère de la Coopération, Dakar, 632 p.
- FINDLEY S. E., OUEDRAOGO D. and OUAIDOU N., 1988, "From Seasonal Migration to International Migration: An Analysis of the Factors Affecting the Choices Made by Families of the Senegal River Valley", in *African Population Conference, Dakar*, vol. 2, IUSP, Liège, 4.3.39-53.
- LERICOLLAIS A., VERNIERES M., 1975, "L'émigration toucouleur: du fleuve Sénégal à Dakar", *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, XII, 2, 161-177.
- MINVIELLE J.P., 1985, *Paysans migrants du Fouta Toro (Vallée du Sénégal)*, Ed. de l'ORSTOM, Paris, 282 p.
- DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE, 1989, *Les principaux résultats du recensement de la population et de l'habitat du Sénégal (RGPH 88)*, Dakar.
- UNITED NATIONS, 1988, *Assessing the Demographic Consequences of Major Development Projects*, proceedings of a United Nations workshop, New York, 1986, 183 p.